

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS

25 avril 2016

**ILE DE LA REUNION
FRANCE**



SOMMAIRE

1. Décisions du Comité National de Suivi (CNS)

2. Synthèse des interventions

3. Annexes

Annexe 1 : Diaporama de la séance plénière du CNS

Annexe 2 : Discours d'ouverture du Préfet de La Réunion

Annexe 3 : Allocutions des co-présidents du CNS



1. Décisions du Comité National de Suivi du 25 avril 2016

1.1 Relevé de conclusions du Comité National de Suivi précédent

Le Comité approuve le relevé de conclusions du CNS du 7 octobre 2016.

1.2 Programmes FEDER, FSE, FEADER, CTE et volet régional du PO national FEP 2007-2013

Le Comité :

- prend acte des prévisions de clôtures des PO FEDER et FSE, du PDRR, du POCT et du volet régional du PO FEP pour la période 2007-2013.
- prend acte des évaluations menées en 2015 sur les programmes 2007-2013.

1.3 PO FEDER 2014-2020

Le Comité :

- prend acte de l'état d'avancement du PO FEDER 2014-2020 au 30 mars 2016
- approuve le rapport annuel de mise en œuvre couvrant les années 2014 et 2015
- approuve la modification et les nouveaux critères de sélection des opérations
- approuve les modifications des indicateurs proposées

1.4 PO FSE 2014-2020

Le Comité :

- prend acte de l'état d'avancement du PO FSE 2014-2020 au 30 mars 2016
- approuve le rapport annuel de mise en œuvre couvrant les années 2014 et 2015

1.5 Volet régional du PO national IEJ

Le Comité :

- prend acte de l'état d'avancement du volet régional du PO national IEJ au 30 mars 2016

1.6 PDRR 2014-2020

Le Comité :

- prend acte de l'état d'avancement du PDRR au 30 mars 2016

2. Synthèse des interventions

2.1 Principaux points introductifs et transversaux

Mme Lena ANDERSSON PENCH, directrice de la coopération territoriale, macro-régions et nord-ouest de l'Europe à la DG REGIO, félicite la Préfecture, en tant qu'autorité de gestion du PO FEDER 2007-2013, pour le taux de certification supérieur à 100% de ce programme et encourage à poursuivre la clôture dans les meilleures conditions.

Pour la période 2014-2020, elle relève que la répartition des autorités de gestion des programmes FEDER, FSE, FEADER entre la Région, l'Etat et le Conseil Départemental, nécessite une bonne coordination entre ces autorités de gestion, notamment à travers l'organe mis en place à La Réunion (AGILE).

Concernant le PO FEDER 2014-2020, elle félicite le Conseil Régional pour l'accréditation qu'il a reçue et souligne que la plupart des préalables de programmation sont maintenant acquis (approbation des critères de sélection, de la stratégie de communication, du plan d'évaluation). Mme ANDERSSON PENCH encourage l'autorité de gestion à remplir au plus vite les dernières conditions ex-ante et rappelle l'orientation de la Commission à recourir aux instruments financiers dans le cadre de cette programmation. Elle souligne que la phase de démarrage doit céder la place à un rythme plus soutenu de programmation ; un taux de programmation de 25% à fin 2016 étant préconisé.

Mme ANDERSSON PENCH rappelle enfin l'entière disponibilité de ces collaborateurs pour accompagner l'autorité de gestion, à laquelle elle souhaite une pleine réussite.

M. Jean-Raymond MONDON, président du CESER, exprime sa satisfaction face aux bons taux de certification obtenus sur les programmes 2007-2013 et à la gouvernance mise en place pour la période 2014-2020. Le CESER et le CCEE ont, en effet, été largement associés à l'élaboration des fiches actions et participent au CLS pour le FEDER. M. MONDON remercie à ce titre le président de Région et souhaiterait que le CESER soit également associé au CLS pour les autres fonds. Il souligne, par ailleurs, le décalage dans la mise en œuvre du FEP et rappelle les particularités de La Réunion en termes de pêche et de transformation. Enfin, M. MONDON exprime sa satisfaction sur la prise en compte de la problématique des jeunes, notamment au niveau de l'IEJ.

M. Roger RAMCHETTY, président du CCEE, souscrit aux propos du président du CESER et souligne la place de l'environnement comme cadre de vie pour les habitants de La Réunion ainsi que le poids de la culture.

Concernant le relevé de conclusions du CNS d'octobre 2015, **M. Egidio CANCIANI, chef d'unité France à la DG EMPL**, relève que plusieurs des points figurant dans ce relevé doivent encore être finalisés par l'autorité de gestion du FSE (mise à jour de la stratégie de communication, adaptations du plan d'évaluation,...). Il rappelle que les versions révisées de ces documents doivent être communiquées aux membres du comité de suivi .

2.2 Préfiguration de la clôture des programmes 2007-2013 et évaluations

Concernant le FSE, **M. Egidio CANCIANI, chef d'unité France à la DG EMPL**, exprime sa satisfaction sur le taux de certification de 99% du programme. Il salue le travail des équipes et la collaboration Etat/Région mise en œuvre, qui ont permis cette réussite. Il recommande toutefois de bien justifier les écarts en termes de résultats (financiers et indicateurs) dans le rapport de clôture.

Pour le FEADER, **M. Marc BLONDIAU, rapporteur géographique à la DG AGRI**, regrette le taux de chute de 6% du PDRR 2007-2013. Il souligne que la programmation a été très lente à se mettre en place et n'a atteint un pic qu'en 2012. Pour la programmation 2014-2020, il recommande de viser un pic de programmation fin 2017 / début 2018 (avec en plus la période de revue de la performance à fin 2018).

M. Serge HOAREAU, conseiller général en charge des questions agricoles, indique que, après une période de mise en place du programme assez lourde, la programmation du FEADER est maintenant pleinement effective. Il souligne les efforts du Conseil Départemental pour mobiliser les professionnels agricoles et accompagner l'ensemble du secteur afin de renforcer la programmation.

A ce sujet, **M. MONDON, Président du CESER**, indique que le contexte délicat traversé par le monde agricole ces dernières années a été souligné dans un avis du CESER et rappelé en réunion technique.

M. Dominique SORAIN, Préfet de La Réunion, souligne, pour sa part, la forte contribution du secteur agricole à l'économie réunionnaise et confirme que le secteur agricole se situe à un tournant (fin des quotas sucriers, diversification des exploitations,...) exigeant des efforts particuliers.

Concernant les évaluations des programmes 2007-2013, **M. MONDON** rappelle que, contrairement à ce que le CESER avait demandé lors du dernier CNS, le Comité Régional d'Evaluation ne s'est pas réuni depuis.

2.3 Programme opérationnel FEDER 2014-2020

M. Michel WOLF, rapporteur géographique à la DG REGIO, souligne que l'état d'avancement présenté place La Réunion un peu en deçà de la moyenne de la programmation française (de l'ordre de 8%). Il relève toutefois que le vivier de projets et la bonne qualité de l'instruction permettent d'envisager de manière positive la suite de la programmation et l'atteinte de l'objectif de programmation de près de 25% annoncé par l'autorité de gestion. Il félicite également l'autorité de gestion sur son accréditation, qui permettra à la Commission de rembourser le premier appel de fonds du programme.

Concernant l'examen du RAMO, il souligne que quelques observations de détail, notamment sur les indicateurs, ont été transmises à l'AGILE, pour être intégrées dans le rapport définitif.

Il note que les procédures ITI sont bien engagées, avec la signature de 2 contrats territoriaux.

Au titre des grands projets, après examen en réunion technique de leur état d'avancement, il

relève avec satisfaction la volonté de la Région de s'adjoindre l'appui de Jasper pour l'élaboration des grands projets, gage de qualité et de gain de temps dans la phase d'évaluation.

Il est pris acte que le dossier de la zone d'activités de Pierrefonds, au regard du nouveau seuil défini dans la réglementation 2014-2020, ne figurera plus dans la liste des grands projets potentiels, ce qui sera sans impact sur la mise en œuvre des investissements qui doivent être programmés en 2016.

Il est noté que le grand projet SWAC nord fera l'objet d'une décision finale en fin d'année 2016, suite aux expertises que l'AG a sollicitées auprès du SIDE0, maître d'ouvrage du projet. Son examen au titre de la procédure grand projet est à ce stade suspendu.

M. WOLF souligne enfin l'évolution positive des plans d'action sur les conditions ex-ante : sur les 4 CEA à finaliser, l'une (CEA eau) est en voie d'adoption formelle par la Commission et deux sont en cours ou en attente de transmission (CEA transports et déchets). Il restera donc la condition relative à l'enseignement supérieur, pour laquelle des solutions devront être recherchées avant décembre 2016.

2.4 Programme opérationnel FSE 2014-2020

M. Egidio CANCIANI, chef d'unité France à la DG EMPL, relève la bonne pratique utilisée lors des présentations et consistant à commencer la présentation avec des éléments sur les indicateurs. Il souhaite voir présentés au prochain CNS des indicateurs plus précis et variés (ne portant pas uniquement sur les participants).

Des contrôles de qualité doivent être prévus pour vérifier la complétude et la qualité de la saisie des données.

Il souligne, comme points de vigilance détaillés en réunion technique, que l'état d'avancement met en évidence un taux de programmation très faible de 1,65%, notamment en raison des difficultés techniques d'appropriation de l'outil Ma Démarche FSE et que La Réunion fait partie des dernières régions françaises à ne pas avoir de DSGC adopté. A ce sujet, il note comme points positifs la finalisation et la transmission imminente de ce DSGC à la CICC ainsi que les procédures adoptées visant la simplification pour les porteurs de projet et le pilotage du programme par les résultats. M. CANCIANI est ainsi satisfait de constater que l'autorité de gestion se donne les capacités (moyens humains) de lever ces difficultés et de mettre en œuvre le programme, en insistant toutefois sur la nécessité d'activer dès le début un système fiabilisé de pilotage par les résultats. Il recommande ainsi la saisie des données relatives aux participants au fil de l'eau.

2.5 Volet régional du programme national IEJ

M. Egidio CANCIANI, chef d'unité France à la DG EMPL, fait part de son appréciation globalement positive sur l'avancement de ce programme et souligne les efforts déployés pour sa mise en œuvre. Il relève la baisse du taux de chômage observée à La Réunion, à laquelle l'IEJ pourrait avoir contribué.

M. Dominique SORAIN, Préfet de La Réunion, précise que les résultats sont d'autant plus encourageants chez les jeunes, que la baisse du chômage des jeunes est supérieure à la baisse moyenne du chômage à la Réunion.

M. Egidio CANCIANI note la bonne gestion mise en œuvre, à travers la combinaison de porteurs de projets sécurisant les financements et de nouveaux porteurs de projets.

Il informe que la première évaluation nationale de l'IEJ sera restituée en mai et qu'il pourrait être intéressant de discuter de ses conclusions lors d'un prochain CNS. D'après les premiers résultats de cette évaluation, l'IEJ offre une nouvelle façon d'accompagner les jeunes.

Pour le futur, la question du refinancement de l'IEJ est en cours de discussion au niveau de l'UE.

M. CANCIANI souligne que les réunionnais ont apporté leur pierre à la justification de la poursuite de l'IEJ. Il s'agit maintenant de démontrer, à travers la certification, que les dépenses engagées ont atteint l'objectif du programme. Il relève toutefois qu'en cas d'arrêt du programme IEJ, certaines actions pourraient être poursuivies sur la priorité d'investissement 8.2 du PO FSE.

M. Dominique SORAIN, Préfet de La Réunion, souligne que la mise en œuvre de l'IEJ a largement mobilisé les services en 2015. Il indique que certains dispositifs (RSMA, Ecole de la Deuxième Chance) présentent une réelle plus-value au-delà de leur coût, les jeunes motivés s'engageant dans un parcours mobilisateur et contraignant. Il rappelle qu'il sera nécessaire de veiller à la bonne articulation entre le FSE et l'IEJ en cas de reconduction du programme IEJ

M. Egidio CANCIANI indique que la Commission a elle aussi à cœur de soutenir la logique de parcours chez les jeunes.

Mme Yolaine COSTE, Vice présidente de la Région, tient à souligner la grande disponibilité de M. CANCIANI et Mme MEDDENS et les remercie pour l'attention qu'ils portent à la jeunesse de La Réunion.

2.6 Programme de développement rural 2014-2020

M. Ismael LOCATE, DGS du Conseil Départemental de La Réunion introduit la présentation de l'état d'avancement du PDRR en rappelant que le Conseil Départemental de La Réunion est la seule collectivité départementale de France à assurer l'autorité de gestion du FEADER. Il rappelle que le programme a été adopté en août 2015 après un long processus de négociation avec la Commission et remercie M. Marc BLONDIAU pour son investissement dans cette étape. Le travail de concertation sur l'élaboration des fiches actions a ensuite été mené et a permis de démarrer la programmation en novembre 2015. Après la phase de lancement, la programmation est maintenant bien lancée.

M. Marc BLONDIAU, rapporteur géographique à la DG AGRI, remercie l'autorité de gestion pour la présentation, qui reflète bien les discussions tenues lors de la réunion technique. Il souligne le climat de coopération positif existant entre l'autorité de gestion et la Commission.

M. MONDON, président du CESER, relève que pour la première fois, le CESER est consulté sur les fiches actions du PDRR. Ces échanges nombreux entre le CESER et le Conseil Départemental prennent un certain temps mais sont nécessaires pour adapter au mieux les dispositifs aux besoins des professionnels agricoles.



**COMITE NATIONAL DE SUIVI DES
PROGRAMMES EUROPEENS**

**ANNEXE 1 :
Diaporama de la séance
plénière**

Comité National de Suivi pluri-fonds



CNS 25 AVRIL 2016

**Ouverture de la session
Intervention des co-Présidents
du CNS et des représentants
de la Commission européenne**

Approbation du procès- verbal du CNS du 7 octobre 2015

Préfiguration de la clôture des programmes 2007-2013

PO FEDER 2007-2013 : éléments financiers

Programmation au 31/12/2015

Un niveau de programmation à hauteur de 103 %
1861 projets programmés depuis 2007
Un montant FEDER mobilisé de 1 042,4 M €

Certification au 31/12/2015

Un niveau de certification brut à 102 %, qui devrait s'établir à 101% après application des écrêtements règlementaires par axe prévus à la clôture

Un montant certifié de 1 030,7 M €

Axe 1 : 181,89 M€ certifiés soit 114%

Axe 2 : 128,6 M€ certifiés soit 100%

Axe 3 : 555,6 M€ certifiés soit 107%

Axe 4 : 163,1 M€ certifiés soit 79%

PO FEDER 2007-2013 : réalisations

Axe 1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Investissements pour enseignement sup., collèges, lycées et centres de formation ✓ Pôle sanitaire de l'Est ✓ Infrastructures d'accueil pour personnes âgées ou porteuses de handicap ✓ Equipements culturels
Axe 2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 117 projets de recherche soutenus ✓ 86 coopérations entreprises / laboratoires ✓ 277 soutiens direct à l'investissement d'entreprises ✓ Création de 507 chambres supplémentaires
Axe 3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 522 000 habitants concernés par les projets d'assainissement ✓ 33,5 km de routes nouvelles ✓ 205 opérations dans le secteur des énergies renouvelables ✓ 22 sites touristiques publics aménagés
Axe 4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projets d'infrastructures : port et aéroport, sécurisation du réseau routier ✓ Dispositif de soutien au fret intrant / extrant

PO FSE 2007-2013 : éléments financiers

Programmation au 31/12/2015

Un niveau de programmation à hauteur de 117 %
900 projets programmés depuis 2007
Un montant FSE mobilisé de 622 M €

Certification au 31/12/2015

Un niveau de certification à 99 %
Un montant certifié de 530 M €
Axe 1 : 209 M€ certifiés soit 107 %
Axe 2 : 321 M€ certifiés soit 95 %

PO FSE 2007-2013 : principales réalisations

- | | |
|-------|---|
| Axe 1 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 119 formations en accompagnement des secteurs en développement (BTP lié aux grands chantiers, tourisme, technologies numériques ...) – <i>30 M€ de FSE</i> ✓ 58 formations en réponse aux besoins en compétences des secteurs sanitaire et social – <i>53 M€ de FSE</i> ✓ 52 projets de formation innovants accompagnés ✓ Un investissement en ingénierie pour l'anticipation des enjeux à venir ✓ Une coordination permanente de l'information sur les métiers et la formation professionnelle ✓ Plus de 40 000 départs en mobilité éducative et professionnelle – <i>86 M€ de FSE</i> |
| Axe 2 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un dispositif permanent de soutien à la création d'entreprises et d'activités ✓ Un dispositif permanent de chantiers d'insertion dans le domaine de l'environnement ✓ 38 actions de prévention du décrochage scolaire ✓ Le développement de l'apprentissage à travers la création de CFA, l'augmentation et la diversification de l'offre de formation – <i>86 M€ de FSE</i> ✓ Le dispositif permanent des formations du RSMA pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi ✓ Le dispositif permanent de Formation professionnelle des adultes ✓ 31 opérations de lutte contre l'illettrisme sur l'ensemble de l'île ✓ Un dispositif permanent de Validation des Acquis et de l'Expérience |

PDRR 2007-2013 : éléments financiers

Programmation au 31/12/2015

Un niveau de programmation à hauteur de 103 %
Un montant FEADER mobilisé de 339,25 M €

Certification au 31/12/2015

Un niveau de paiements à 94 %
Un montant payé de 309,401 M €
Axe 1 : 210,868 M€ payés soit 94 %
Axe 2 : 63,204 M€ payés soit 97 %
Axe 3 : 18,630 M€ payés soit 89%
Axe 4 : 15,691 M€ payés soit 85 %

PDRR 2007-2013 : exemples de réalisations

Axe 1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 7593 ha de cannes plantées pour 4825 planteurs ✓ 211 jeunes agriculteurs aidés et 325 bénéficiaires des prêts bonifiés ✓ 2080 ha travaillés au titre de l'amélioration foncière ✓ 87 millions d'euros de dépenses publiques sur le développement des périmètres hydro-agricoles ✓ Achèvement des antennes du projet ILO
Axe 2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 47,69 millions d'euros de dépenses publiques au titre de l'ICHN ✓ 1884 exploitations bénéficiant des MAE ✓ 16 474 ha de surfaces aidées au titre des MAE ✓ 2530 ha de surfaces préservées
Axe 3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 19 km de routes forestières à vocation touristiques créées ou améliorés ✓ 2,1 millions d'euros de dépenses publiques pour création/amélioration de structures d'hébergements
Axe 4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 13 gîtes publics réhabilités ✓ 32 aménagements touristiques réalisés dans les Hauts ✓ 194 bénéficiaires de l'aide au soutien au développement économique

Eléments issus de la réunion technique

Points de discussion	Précisions apportées / recommandations
<p>-Préoccupation de la Commission concernant la sous-réalisation du PDRR.</p> <p>-Questionnement sur les causes de cette sous-réalisation et sur l'engagement des bénéficiaires à aller au bout de leurs projets.</p> <p>- Nécessité pour la Commission que les enseignements soient tirés de cette sous-réalisation pour 2014-2020.</p>	<p>- Le ministère de l'Outre-mer souligne le travail important réalisé par la Réunion pour limiter les crédits non-utilisés. Il est indiqué qu'un travail introspectif est mené pour identifier les causes des sous-réalisations dans les DOM. Il est indiqué qu'une coopération entre les DOM est importante pour une meilleure efficacité de mise en œuvre.</p> <p>- Le ministère de l'Agriculture nuance cette sous-consommation. Certaines sous-réalisations se retrouvent également sur le PDRH par exemple sur l'axe 3. Le Ministère a rappelé l'appui apporté aux AG et aux Services Instructeurs sur la mise en œuvre des PDR 2014-2020.</p> <p>- Le CESER rappelle le contexte de crise économique qui a ralenti les investissements du secteur agricole.</p>

FEP 2007-2013 : éléments financiers

Programmation au 31/12/2015

Un niveau de programmation à hauteur de 110 % par rapport à la maquette finale de 11,035 M€

Un montant FEP mobilisé de 12,153 M €

276 opérations programmées

Certification au 31/12/2015

Un niveau de certification à 93 %

Un montant certifié et payé de 10,26 M €

Axe 1 (adaptation de la flotte) : 0,91 M€ certifiés, soit 93 %

Axe 2 (aquaculture, transf/com.) : 1,25 M€ certifiés, soit 89 %

Axe 3 (intérêt commun) : 7,832 M€ certifiés, soit 94 %

240 opérations réalisées

FEP 2007-2013 : réalisations

Axe 1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 138 navires modernisés (130 de moins de 12 m) ✓ Aide à l'installation de jeunes pêcheurs
Axe 2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 15 créations ou agrandissements de points de vente ✓ Construction et modernisation de 9 unités de transformation, conditionnement ✓ 5 opérations en faveur de l'aquaculture : spiruline, huitre
Axe 3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 opérations de communication et de promotion des produits de la pêche ✓ Investissements bord à quai (GPMDLR, amélioration et sécurisation des sites de débarquement) ✓ Programmes d'action annuels de l'ARDA, du CRPEM ✓ Opérations d'études, d'expertises, d'évaluations

Eléments issus de la réunion technique

Volet régionalisé du PON FEAMP 2014-2020

- La question du droit de regard des autorités locales sur les dossiers locaux relevant de mesures gérées au niveau national a été posée par le CESER
- Le CRPEM :
 - Déploie l'absence de l'autorité de gestion nationale du PO FEAMP
 - Déploie le retard considérable de mise en œuvre des programmes, aucun dossier n'ayant été traité depuis octobre 2013, suite à la décision de la DPMA d'arrêter la programmation 2007-2013 à fin 2013
 - Renouvelle sa demande d'une présentation du PO FEAMP
- Une information des professionnels pourra être effectuée après le lancement des mesures Feamp au niveau national en juin 2016 (Assises de la pêche)

PO CT 2007-2013 – éléments financiers

Programmation au 31/12/2015

Un niveau de programmation à hauteur de 112 %
Un montant FEDER mobilisé de 39,6 M€
175 opérations programmées
67 bénéficiaires
Une centaine de partenaires dans la zone OI

Certification au 31/12/2015

Un niveau de certification à 98 %
Un montant certifié de 34,47 M €
Axe 1 : 16,9 M€ certifiés soit 100%
Axe 2 : 6,9 M€ certifiés soit 96%
Axe 3 : 10,7 M€ certifiés soit 95%

PO CT 2007-2013 – principales réalisations

Approche géographique

- Une coopération dirigée vers les îles de la COI
 - 81 % des projets en partenariat avec les îles voisines
 - 80 % (43%) de ces opérations en lien avec Madagascar (Maurice)
 - 35 % des projets en lien avec l'ensemble des pays membres de la COI
- Hors état membre de la COI, 3 pays plébiscités :
 - 43 % des projets en partenariat avec l'Afrique du Sud (28%)
 - 20 % en lien avec l'Inde (15 %)
 - 11 % en lien avec le Mozambique

Eléments issus de la réunion technique

Observations de la Commission

S'agissant de la certification, la Commission adresse ses félicitations à l'autorité de gestion en rappelant l'excellente gestion ; le programme n'ayant fait l'objet d'aucune interruption de paiement

S'agissant des réalisations, la Commission insiste sur la double réussite de La Réunion sur l'articulation FED/FEDER à travers, d'une part, les projets soutenus et d'autre part, la note de travail DG REGIO/ DG DEVCO, largement inspirée de l'expérience réunionnaise

S'agissant de l'approche géographique, la Commission s'interroge sur la non acceptation, à ce stade, de l'Afrique du Sud, de participer au PO 2014-2020. Le CESER encourage la poursuite des coopérations au-delà de la COI en invitant à la vigilance sur l'évolution politique des pays de la zone, au regard des expériences du POCT

Précisions apportées par l'autorité de gestion

L'autorité de gestion prend acte des propos de la Commission et rappelle que le taux d'erreur est inférieur à 1% sur cette période. Elle indique que le pilotage du PO a été renforcé et qu'une organisation nouvelle a été mise en place pour la période 2014-2020

L'AG précise, que sur la période 2014-2020, les relations avec la COI vont être renforcées pour la mise en œuvre des projets conjoints FED/FEDER

L'AG indique que les efforts se poursuivent pour obtenir l'accord de l'Afrique du Sud, qui constitue un partenaire commercial important de La Réunion, en lien avec les représentations diplomatiques et les délégations de l'UE

Point sur les évaluations des programmes 2007- 2013

Principales conclusions sur les 3 axes de la stratégie intégrée plurifonds :

Compétitivité humaine	<ul style="list-style-type: none"> • Une véritable augmentation des compétences et de la qualification des réunionnais grâce aux fonds européens • Une position dominante de la recherche dans la région
Compétitivité économique	<ul style="list-style-type: none"> • Un développement inégal des secteurs stratégiques (fort pour les TIC, partiel pour le tourisme, concentré sur la recherche et l'innovation pour l'agronutrition) • Un véritable développement des infrastructures d'échange leur permettant de rester dans la course • Une ouverture balbutiante des entreprises à l'international
Compétitivité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Une structuration insuffisante de l'armature urbaine de l'île • Des réponses partielles aux questions d'eau, de déchets et d'assainissement • Des besoins majeurs pour améliorer l'autonomie énergétique de l'île

Focus sur l'augmentation de la qualification

- **Une qualification en hausse depuis 1999** : les jeunes sans diplôme représentent 36% des 16-29 ans en 2011 vs 54% en 1999
- **Contribution des fonds européens, en particulier du FSE** :
 - 137 M€ dans la formation : 1-01 (grands chantiers et secteurs d'avenir TIC/tourisme); 1-08 (social) ; 1-11 (sanitaire) en particulier
 - 65 M€ dans la mobilité des jeunes pour les études
 - VAE pour les adultes

Compétitivité économique

Focus sur le développement des secteurs stratégiques (Tourisme, TIC)

Contribution des fonds européens, en particulier du FEDER

- Sur 2 enjeux majeurs pour le tourisme :
 - Renforcement de l'offre de qualité (hôtel, restauration, activités) par la mesure 2-08
 - Accroissement et diversification de la clientèle extérieure par la mesure 2-09 (promotion de l'IRT)

- Sur l'accès généralisé et l'utilisation des TIC dans l'île par :
 - la réalisation du réseau G@zelle (mesure 4-09)
 - le développement des services à la population (mesure 2-14)
 - l'accroissement de l'offre de services aux entreprises (mesure 2-13)
 - la digitalisation en cours des entreprises (mesure 2-12)

Compétitivité économique

Focus sur l'ouverture des entreprises à l'international

Contribution des fonds européens, en particulier du FEDER coopération :

- Renforcement de la visibilité et de l'attractivité de la Réunion et accompagnement de l'internationalisation de l'économie réunionnaise :
 - Consolidation et création d'antennes à Madagascar et Maurice (mesure 2-07)
 - Renforcement des coopérations bilatérales, développement durable et solidarités internationales (mesures 2-02 et 2-10)
 - Rapprochement entre les acteurs économiques (séminaires, conférences) et actions d'accompagnement (expertise, conseil, suivi) via la mesure 2-01

Compétitivité du territoire

Focus sur évolution de l'armature urbaine et environnement

Contribution des fonds européens, en particulier du FEDER convergence :

- Structuration et modernisation de l'armature urbaine de l'île : 66 M€ de fonds européens en contrepartie des engagements des communes et de la Région
- Assainissement : 86,8 M€ de fonds européens pour le financement des STEP

Evaluation des actions de communication

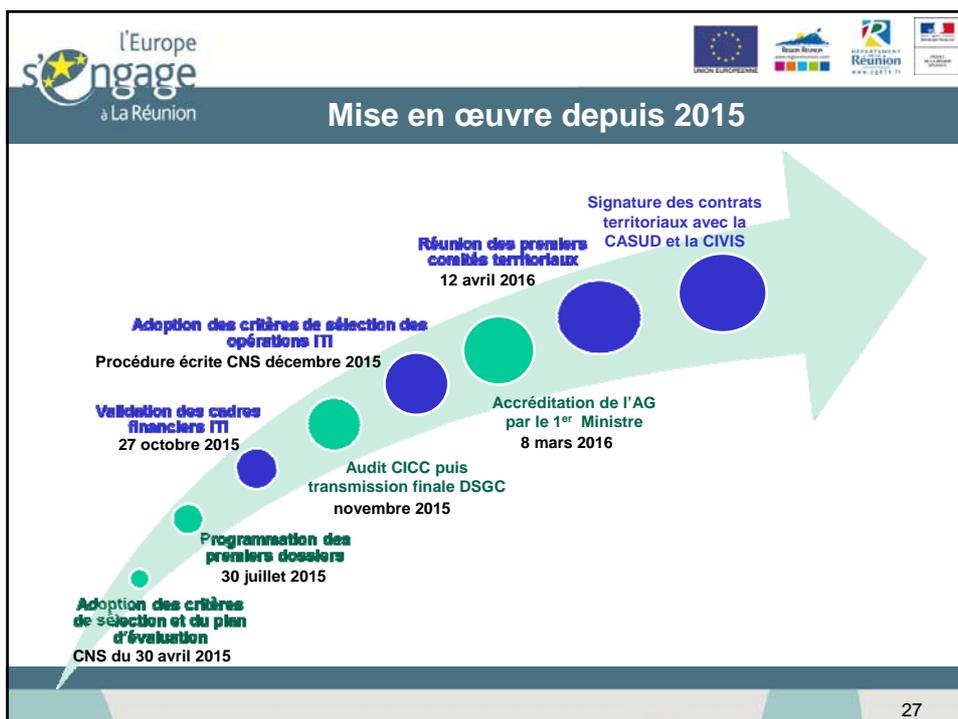
Principales conclusions :

- Une bonne réalisation des actions de communication prévues au titre du plan
- Des obligations réglementaires respectées
- Des outils adaptés : un plan plurifonds, facteur de lisibilité des actions de communication et des moyens dédiés
- Un bon niveau d'information générale et détaillée sur l'intervention de l'UE à la Réunion : 80% des sondés savent que l'UE a financé des projets à La Réunion

L'UE bénéficie, à La Réunion, d'une notoriété largement supérieure à celle enregistrée en moyenne en France

Programmes 2014-2020

PO FEDER



l'Europe s'engage à La Réunion

UNION EUROPÉENNE
Région Réunion
Département Réunion
www.cstte.fr

Données financières au 31/03/2016

AXE PRIORITAIRE	MAQUETTE UE	UE PROGRAMME	NOMBRE D'OPERATIONS SELECTIONNEES
1	136 924 000	4 685 144	14
2	69 964 000	207 840	1
3	133 135 184	14 065 319	65
4	135 780 000	58 728	4
5	157 450 000	850 442	2
6	166 960 000	2 058 840	1
7	115 958 000	13 951 654	2
8 (RUP)	190 284 816	0	0
9	24 000 061	86 202	2
TOTAL GENERAL	1 130 456 061	35 964 169	91

28

Etat de la programmation au 31/03/2016

La programmation s'est déroulée sur 4 mois de juin à octobre 2015 et a repris en février 2016 en raison des élections régionales

Programmation au 31/12/2015 :

77 opérations pour un montant FEDER de 17,8M€ et un montant total de 32,5 M€

Programmation au 31/03/2016 :

91 opérations pour un montant FEDER de 35,9 M€ et un montant total de 62,9 M€

Prévisions de programmation à fin 2016

**Une prévision de programmation de 234,6 M€ de FEDER à fin 2016
Soit en montant cumulé : 270,6 M€ (24% de la maquette FEDER)**

- Economie/Tourisme : 54 M€
- Education/Services à la population : 17 M€
- Infrastructure Développement Durable/Energie : 129 M€
- RDI et TIC : 29 M€
- Assistance technique : 5,6 M€

Eléments issus de la réunion technique (1/3)

	Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Etat d'avancement du programme	<p>La Commission félicite l'autorité de gestion pour son accréditation</p> <p>S'agissant des ITI, la Commission souligne que, dans le cadre de la délégation, l'autorité de gestion doit s'assurer qu'il existe bien une stratégie urbaine intégrée et une méthode interne de sélection</p> <p>La Commission indique que des objectifs globaux de programmation de 25% sont suggérés pour fin 2016, par anticipation des échéances de 2017</p>	<p>Ces éléments sont intégrés dans le cadre du contrat territorial et l'audit des procédures réalisé par l'autorité de gestion</p> <p>L'objectif de l'autorité de gestion est une programmation de 24% du montant du programme à fin 2016</p>

Eléments issus de la réunion technique (2/3)

	Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Conditions ex ante	<p>La Commission note l'évolution positive des plans d'action des CEA</p> <p>S'agissant de la CEA sur l'eau, elle indique que la lettre d'adoption de la CEA est à la signature</p> <p>Concernant les CEA sur les transports et les déchets, la Commission a bon espoir quelles soient adoptées rapidement</p> <p>S'agissant de la CEA sur l'enseignement supérieur, la Commission partage l'inquiétude de l'AG sur les délais d'approbation de la STRANES au niveau national. Elle indique qu'en cas de délais importants, une solution pourrait être de transmettre le rapport STRANES en l'état à la Commission</p>	<p>L'Autorité de gestion précise que pour la CEA sur les transports, les éléments (SRIT validé + évaluation env.) ont été transmis à la Commission le 15 avril</p>

Éléments issus de la réunion technique (3/3)

	Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Grands projets	<p>La Commission souligne que l'éventuel abandon du projet SWAC aurait des impacts potentiels sur le cadre de performance et sur le dégageant d'office. Ceux-ci pourraient être modulés à travers une procédure réglementaire de révision du PO ; démarche pour laquelle l'autorité de gestion devrait néanmoins mesurer toutes les implications.</p>	<p>Le projet de ZAC de Pierrefonds reste inchangé. Néanmoins, compte tenu de l'évolution réglementaire, les expertises menées indiquent que le seuil des grands projets, soit 50 M€, ne sera pas atteint. Son retrait de la liste formelle des grands projets est proposée au CNS sans impact sur le contenu du projet.</p> <p>S'agissant du projet SWAC, les conclusions de l'expertise demandée par le SIDEO sont attendues pour le 2nd semestre par l'AG. Sur ces bases, une nouvelle soumission du grand projet (date à préciser) ou un retrait de la liste des grands projets sera envisagé.</p> <p>L'AG adressera une demande de concours à Jaspers pour la préparation de l'ensemble des grands projets</p>

Approbation des critères de sélection

Critères de sélection

<p>Nouveaux critères de sélection</p>	<p>3 actions concernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ « production d'eau chaude sanitaire en faveur de personnes en difficultés économiques ou sociales à partir d'énergie solaire (chauffe-eau solaire) » (Axe 4) ▪ « rénovation thermique des bâtiments publics » (Axe 4) • « Création d'une offre d'hébergement public exemplaire de montagne » (Axe 3)
<p>Modifications de critères de sélection</p>	<p>Modifications indiquées dans le rapport du CNS et détaillées en réunion technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiches 1.01, 1.02, 1.03, 1.04, 1.05, 1.09, 1.10, 1.11, 1.15 (Axe 1) ▪ Fiches 3.02 et 3.09 (Axe 3)

Éléments issus de la réunion technique

Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>La Commission souhaiterait que le mode de sélection des projets soit précisé pour chacune des actions dont les critères sont présentés pour approbation</p>	<p>L'Autorité de Gestion précise que les demandes sont réceptionnées au fil de l'eau ; la promotion des dispositifs étant régulièrement assurée dans la presse. Il est également prévu de lancer des appels à manifestation d'intérêt pour certains dispositifs, notamment de l'axe 1.</p> <p>Ainsi, pour les projets de recherche, l'Autorité de Gestion fait valoir que le recours à l'appel à manifestation d'intérêt accélérera le délais et permettra d'échanger avec les porteurs pour un meilleur accompagnement. La notation sera maintenue.</p>

Modifications techniques des indicateurs

Modifications techniques des indicateurs

Indicateurs concernés	Propositions de modifications
CO 34 – Diminution annuelle estimée de émissions de gaz à effet de serre	Nouvelle valeur cible proposée : 58 000 teq CO2 (au lieu de 198 500 teq CO2 proposé dans le PO FEDER) Comme indiqué en réunion technique, le mode de calcul de cette valeur sera transmis à la Commission
CO 13 - Longueur totale de nouvelles routes construites	Modification du cadre de performance de l'axe 6 : valeur de 5 en 2018 pour l'indicateur qualitatif « nombre de marchés signés pour les travaux en mer de la NRL »

PO FSE

Opérations programmées au 31/12/2015

Axe	Nb opérations	Type d'opération	Nb de participants prévus
1	6 3 1	Formations initiales métiers agricoles Plan anglais (formations et site internet) Ingénierie	11 106
2	9 3	Accompagnement à la création d'entreprises GPEC, formation des actifs	2 367 1 871
3	3 1 5	PLIE Accompagnement de publics en difficultés Actions en faveur de l'égalité, mixité	1 144
	31		16 488

Avancement de la programmation au 31/12/15

Axe	Coût total éligible	Soutien du FSE	Nb opérations prog.
1	3 171 774 €	2 537 419 €	10
2	4 608 842 €	3 162 219 €	12
3	2 856 902 €	2 285 523 €	9
Total	10 637 520 €	7 985 162 €	31

Avancement de la programmation au 31/12/15

Une réalisation financière en apparence limitée en raison :

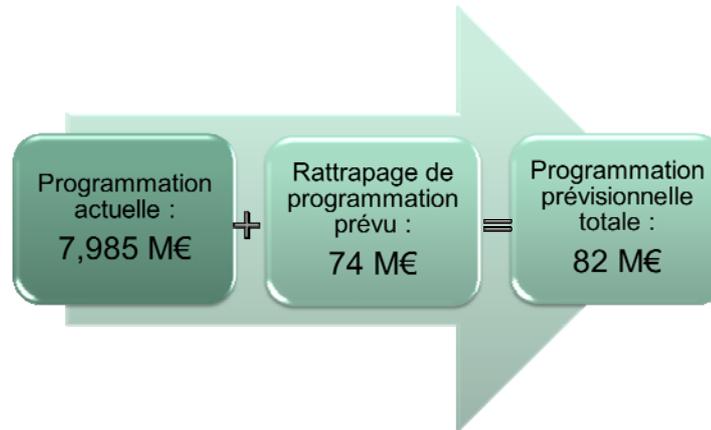
- d'un démarrage du programme décalé
- des contingences administratives et techniques liées à une volonté de dématérialisation (pour répondre aux exigences européennes) des procédures et des transmissions de documents

mais ...

- une situation qui sera actualisée par le rattrapage de la programmation de nombreuses opérations relevant l'exercice 2015 dans le courant de l'année 2016

Avancement de la programmation au 31/12/15

Prévisions de programmation complémentaire au titre de 2015



Dispositions de gestion

Finalisation imminente du DSGC

- envoi prévu fin avril début mai

Un plan de formation pour une gestion performante

- coûts simplifiés, gestion d'un dossier instruction, CSF, évaluation, outil dématérialisé ...

Une assistance technique qui se déploie en 2016

- des recrutements en cours
- mise en œuvre des adaptations locales de l'outil « *Ma Démarche FSE* » en lien avec la DGEFP

La volonté de développer les options de coûts simplifiés

- Un fort recours aux options de coûts simplifiés
- Quelques limites à la généralisation de ces options

Stratégie de communication

Etapes	Suivi (délais)
Stratégie de communication présentée en CNS (à faire évoluer des observations de la Commission)	Oct 2015
Mise en place d'une cellule « Animation et Pilotage » avec une Identification d'un référent « communication » du POE FSE 2014-2020,	Mars 2016
Sélection d'un prestataire de conseil et accompagnement en achats marchés publics (AMO)	Mai – Sept 2016
Mise à jour de la Stratégie de communication du PO FSE 2014-2020 (suite aux recommandations de la Commission) pour présentation au prochain CNS 2016	Oct 2016
Démarrage de la prestation de communication	Février 2017

Éléments issus de la réunion technique

Points de discussion	Précisions apportées / recommandations
Les indicateurs de réalisation et de résultat du PO FSE 2007-2013 ne sont pas encore fiabilisés.	Les travaux de fiabilisation sont prévus en 2016 et seront retracés dans le document de clôture.
L'évaluation des mesures en tournant stratégique souligne une hausse significative du nombre de jeunes diplômés à la Réunion. La Commission demande s'il s'est possible de mesurer la contribution du FSE à cette hausse.	Il est indiqué que l'action du FSE contribue à ce résultat. Cependant, la mesure précise de sa contribution n'est pas prévue dans le cadre de l'évaluation.
Le taux de programmation cumulé semble faible en apparence (8M€). En réalité, environ 50 opérations représentant 74 M€ pour l'exercice 2015 n'ont pu être programmées pour des raisons techniques liées à l'adaptation de l'outil de dématérialisation « Ma démarche FSE ».	La Commission recommande un objectif de programmation de 25 % du programme à fin 2016 et de préparer un plan annuel de prévision de programmation. Il est indiqué que ce taux sera approché en additionnant les opérations 2015 non programmées et celles de 2016.

Eléments issus de la réunion technique

Points de discussion	Précisions apportées / recommandations
L'autorité de gestion prévoit la transmission à la CICC du Descriptif du Système de Gestion et de Contrôle d'ici fin avril-début mai 2016.	La Commission rappelle la nécessité de transmettre au plus vite le DSGC à la CICC. L'autorité de gestion ne pourra faire d'appel de fonds sans accréditation.
La stratégie de communication du programme n'est pas encore finalisée.	L'autorité de gestion présente un calendrier de finalisation de cette stratégie qui sera présentée au prochain CNS.
Certains critères de sélection spécifiques de quelques fiches-action nécessitent d'être révisés.	Ces critères seront révisés d'ici le prochain CNS.
Les indicateurs seront disponibles dès la livraison des outils d'extraction de « <i>Ma Démarche FSE</i> ».	La Commission rappelle la nécessité d'activer dès le début un système fiable de pilotage par les résultats. Elle recommande la saisie des données relatives aux participants au fil de l'eau.

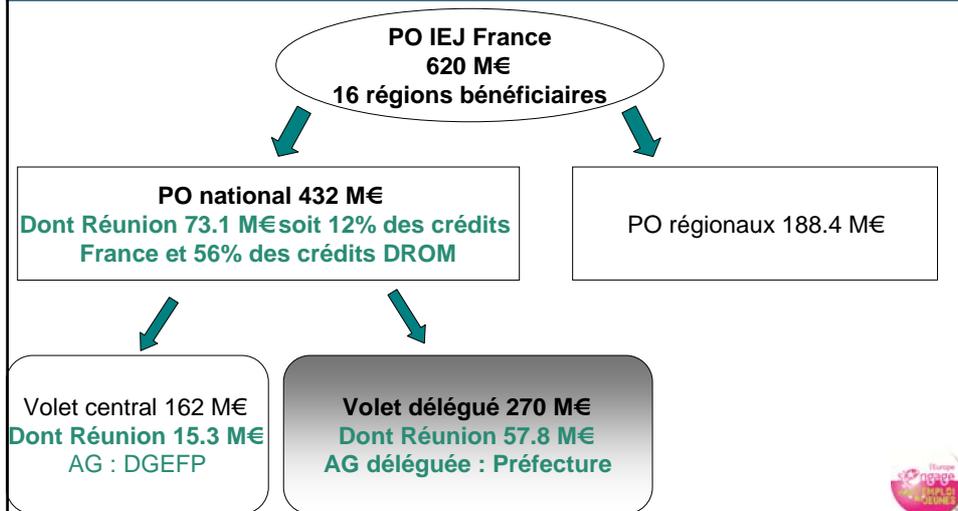
Eléments issus de la réunion technique

Points de discussion	Précisions apportées / recommandations
Les indicateurs présentés dans le rapport d'avancement 2016 sont des prévisions.	La Commission recommande de mettre en place une analyse parallèle de l'avancement des indicateurs de réalisation et des indicateurs financiers afin de détecter d'éventuelles anomalies et de procéder aux ajustements nécessaires dès le début de la programmation. Des contrôles de qualité doivent être prévus pour vérifier la complétude et la qualité des indicateurs saisis.

Volet régional

PO National IEJ 2014-2015

ARCHITECTURE DU PROGRAMME (RAPPEL)





Importante mobilisation pour une programmation entre décembre 2014 et décembre 2015

40 opérations en cours de réalisation ⇨

Cible : 18 806 NEET

3^{ème} région en nb d'opérations programmées et en taux de programmation

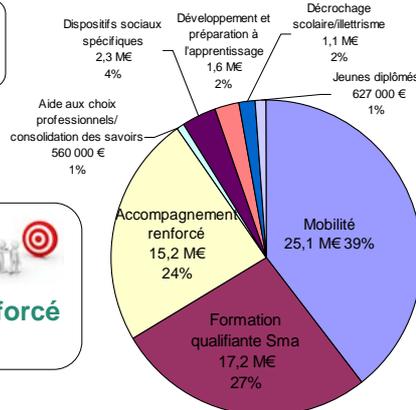
63.8 M€ programmés soit 110 % des crédits FSE/IEJ (71% au plan national en mars 2016)

€ En moyenne 3670 € dédiés par NEET (montant UE+CPN)

Répartition des crédits FSE/IEJ par type d'opération

Choix de la sécurisation

Large place à l'accompagnement renforcé



Certification prévue : 29% en mai 2016

Eléments issus de la réunion technique

Points de discussion	Précisions apportées / recommandations
Il est prévu de certifier un tiers du volet délégué en mai 2016 (opération RSMA, 16.6 M€).	La Commission recommande d'accélérer au maximum les certifications sur le programme.
La Commission rappelle que l'IEJ a pour vocation de rechercher un effet levier des dispositifs de l'emploi au bénéfice d'un plus grand nombre de jeunes (additionnalité de l'aide). Elle demande si l'effet volume recherché par le soutien au RSMA et à la mobilité est déjà mesurable au niveau du PO IEJ Réunion.	L'AG indique que le soutien de l'IEJ permet d'amplifier et d'améliorer l'accompagnement des jeunes à travers ces dispositifs. Pour autant, l'effet volume potentiel provoqué par le nouveau programme IEJ nécessite d'être mesuré de manière précise.

PDRR 2014-2020

SOMMAIRE

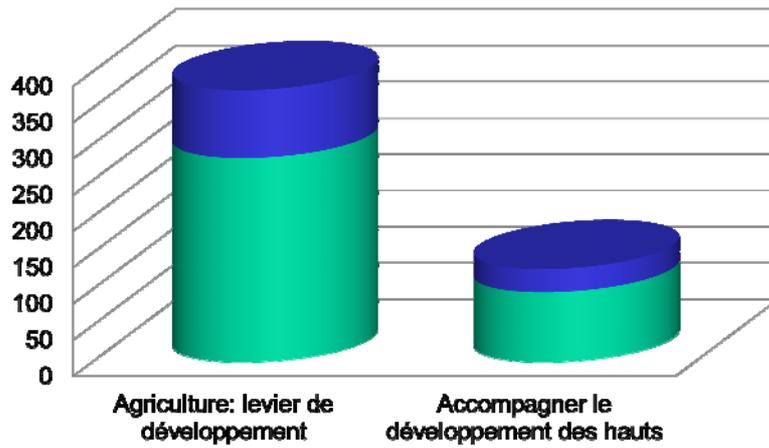
- I. Un outil pour le développement du monde agricole et rural réunionnais
- II. Les cadres d'intervention des dispositifs d'aide
- III. La programmation des demandes d'aide
- IV. Le plan annuel de communication : 2015/2016
- V- Réunion technique FEADER

FEADER 2014/2020:

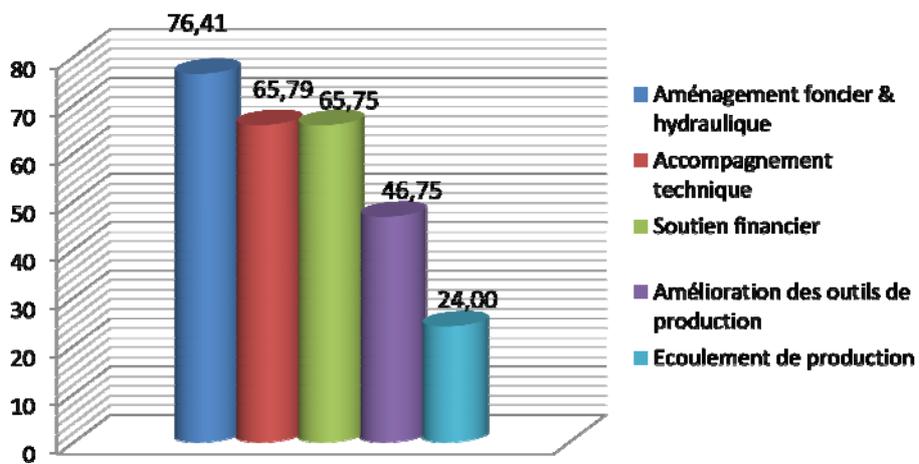
Un outil pour le développement du monde agricole et rural réunionnais



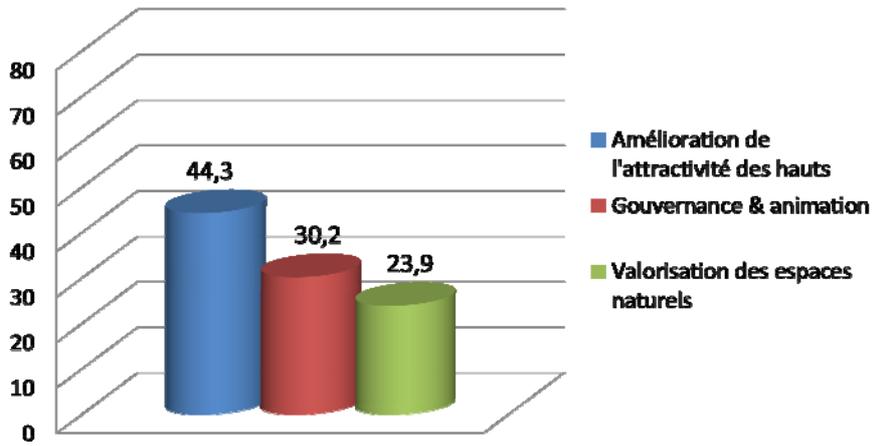
Les deux grandes priorités du PDRR



Agriculture: levier de développement



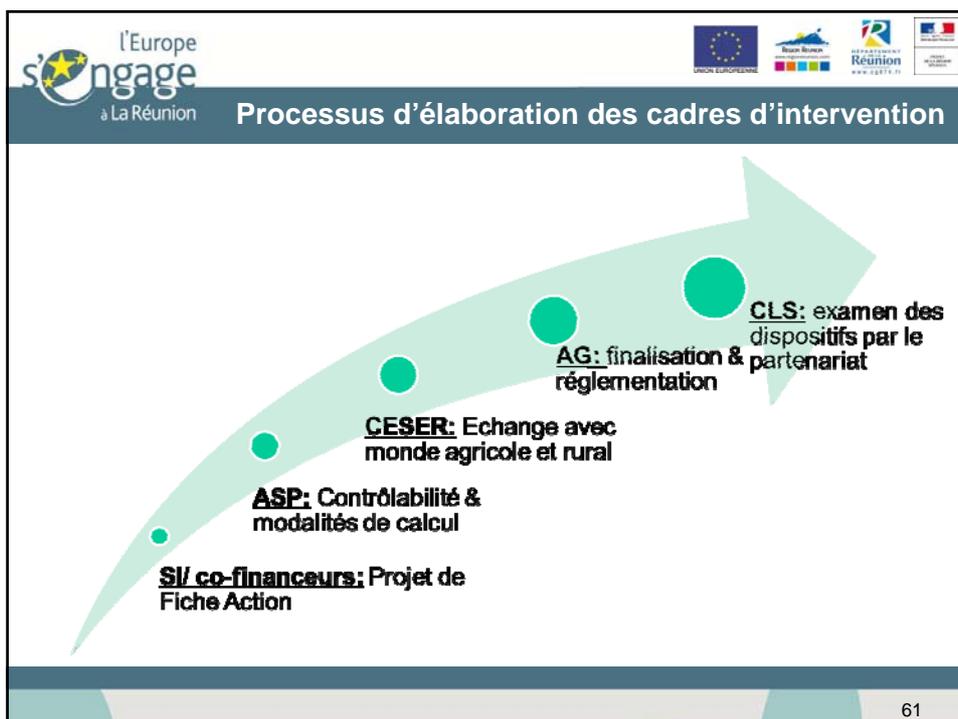
Accompagner le développement des hauts



FEADER 2014/2020:

Les cadres d'intervention des dispositifs d'aide







Etat d'avancement

	Nombre	%
Fiches action à réaliser pour le PDRR 2014-2020	65	100
Fiches présentées en CLS	21	32.31
Fiches stabilisées (en attente programmation en CLS)	11	16.92
En cours de finalisation		
Observations CESER/CLS à lever	11	16.92
En cours de vérification des modalités de calcul de l'aide & contrôlabilité par l'ASP		
Projets de fiches proposés	16	24.62
Fiches non initiées	6	9.23

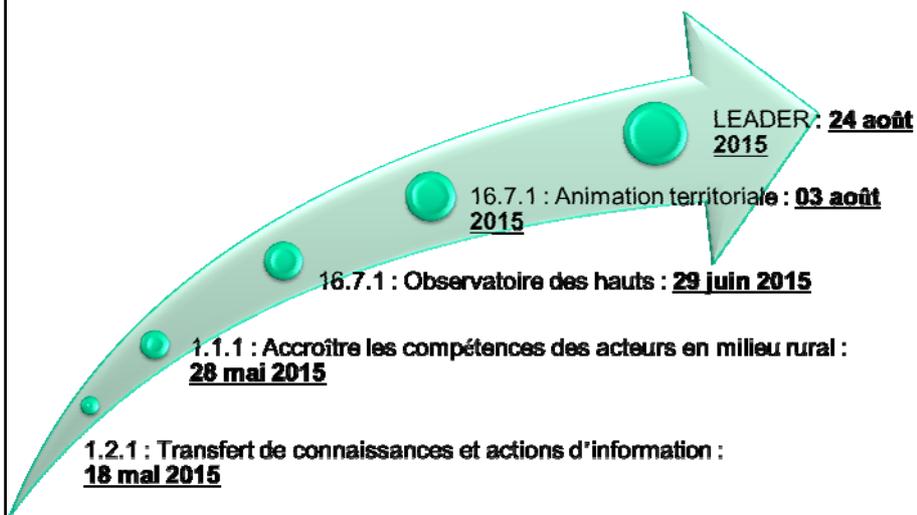
62

FEADER 2014/2020: La programmation des demandes d'aide



CNS du 25 avril 2016

Appels à projets lancés



Etat d'avancement

Mesures	Nbre	Total UE programmé	%
Mesure 1	48	3 094 181	20.79
1.1.1 Accroître les compétences des acteurs en milieu rural	1	343 200,00	
1.2.1 Transfert de connaissances et actions d'information	47	5 344 594,00	
Mesure 6 (programmation annuelle)		1 055 148	6.00
6.1.1 Installation des jeunes agriculteurs		897 960,00	
6.1.2 Prêts bonifiés		157 188,00	
Mesure 16	10	3 056 142,73	7.00
16.2.1 Expérimentation agronomique	10	3 056 142,73	

FEADER 2014/2020:

Le plan de communication 2015/2016



Axe n°1: INFORMER

Actions	Supports	Période
<u>Lancement du PDRR</u>	- CNS: validation des critères de sélection - Rencontre avec les acteurs du monde rural et agricole	07 Octobre 2015 22 septembre 2015
<u>Communication numérique</u>	Portail web Département	Avril – mai 2016 (prévision)
<u>Outils d'aide et d'informations</u>	Guide pratique des aides UE	2 ^{ème} semestre 2016

Axe n°2: MEDIATISER

Descriptif	Supports	Période
<u>Relation presse</u>	Conférences de presse	- 03 septembre 2015 (validation PDRR) - 21 mai 2015: lancement appel à projet TO1.2.1
<u>Partenariat médias</u>	Achats de 8 publi-reprotages	Entre novembre et décembre 2015

Axe n°3: ANIMER

Descriptif	Avancement	Période
<u>Action thématique d'informations et d'échange</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec les Services instructeurs - Rencontre avec les acteurs du monde agricole et rural 	<p>13 mai 2015</p> <p>A déterminer</p>
<u>Événementiels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Foire agricole de Bras Panon - 2 CNS plurifonds en 2016 	<p>Mai 2016</p> <p>Avril 2016 – à déterminer</p>
<u>Interventions</u>	Echange/ débat dans divers collèges	Septembre 2016 (prévision)

FEADER 2014/2020:
Réunion technique FEADER



Retour suite réunion technique

Programmation faible – absence de paiement

- Appréhension par rapport à la programmation précédente
- Accélération nécessaire même si premier Comité de programmation en novembre 2015
- Pour assurer la transition (2014/2015), la Réunion a privilégié la consommation des crédits de la programmation précédente

Mesure 16: coopération

- Faire apparaître le nombre d'agriculteurs impliqués pour faire apparaître l'implication sur le terrain et non uniquement de la recherche en laboratoire

Retour suite réunion technique (partie 2)

Dépenses sécurisées

- Taux d'erreur proche de 6% pour la France: nécessité de diminuer le taux d'erreur car la limite est de 2%
- Points sensibles: éligibilité du bénéficiaire, marchés publics, coût raisonnable
- Appui du ministère aux AG pour améliorer la piste d'audit

Elaboration des dispositifs

- Echange et partage avec acteurs du monde agricole et rural
- Attention à ne pas alourdir le processus d'élaboration des cadres d'intervention

Retour suite réunion technique (partie 3)

Suivi des appels à projets

- Reporting deux fois par an

Instrumentation OSIRIS

- Feuille de route 2016 validée par ARF/ MAAF/ ASP
- Efforts mutualisés afin de respecter les orientations



**COMITE NATIONAL DE SUIVI DES
PROGRAMMES EUROPEENS**

**ANNEXE 2:
Discours du Préfet de La
Réunion**

Comité National de Suivi plurifonds

Discours de Monsieur le Préfet

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le Président du Conseil régional ou son (sa) représentant (te)

Madame la Présidente du Conseil Départemental ou son (sa) représentant (te)

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission Européenne,

Mesdames et Messieurs les représentants des administrations centrales,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité national de suivi,

Mesdames et Messieurs,

C'est toujours avec beaucoup de satisfaction que j'ai l'honneur d'accueillir et de co-présider les travaux du Comité National de Suivi.

Le CNS témoigne depuis plus de 20 ans, de l'intérêt d'une démarche partenariale dans la conduite des politiques publiques locales basée sur la coresponsabilité et la recherche concertée du consensus.

Cette approche, nous la conduisons aussi dans d'autres domaines comme le tourisme au travers du COST, ou le comité de pilotage du protocole de Matignon pour ne citer que ces deux exemples.

Avant d'examiner les points de l'ordre du jour, je souhaite tous vous remercier pour votre participation active aux travaux de ce comité qui ont débuté depuis jeudi dernier.

Permettez-moi un remerciement particulier à Madame Lena ANDERSSON-PENCH (Directrice à la DG Régio de la macro-région Nord-Ouest de l'Europe et de la coopération territoriale) qui nous fait l'honneur de participer à nos travaux. Je vous souhaite donc, Madame, la bienvenue et vous invite, durant votre court séjour, à découvrir et profiter de la beauté de cette région ultrapériphérique d'Europe la plus éloignée du continent.

Vous aurez, j'en suis sûr, l'occasion de découvrir l'importance de l'intervention de l'Union Européenne dans le développement de notre territoire à travers ce comité mais également lors des visites de terrain.

Comme je m'y suis engagé lors de notre réunion d'octobre dernier, je vais consacrer une grande part de mon intervention à la clôture des programmes 2007-2013 et en particulier des 4 programmes (FEDER, FSE, FEADER et FEP) pour lesquels j'assume les responsabilités d'autorité de gestion ou d'autorité déléguée.

Sur l'ensemble des programmes européens, nous disposons d'une enveloppe de fonds communautaires de 1,925 Milliards d'€ et nous avons certifié 1,914 Milliards d'€ soit 99,4% (y compris le PO CT qui relève de la responsabilité du Conseil Régional).

Plus précisément la situation des programmes -qui relèvent de ma responsabilité- est la suivante :

- POE FEDER : le niveau de certification brut est de 102% et devrait s'établir à 101 % après application des écrêtements réglementaires par axe prévus à la clôture. Ce niveau de certification permettrait d'obtenir 100% de notre dotation en l'absence de correction financière ultérieure et sous réserve de clarification des conditions de clôture concernant l'allocation spécifique RUP. Ce dernier point fait l'objet de discussion et d'expertise avec les services de la Commission. J'espère une issue favorable sur ce point. Je souhaite Mme la Directrice votre soutien sur ce sujet.
- POE FSE : 99,5 % de certification, je tiens à dire que c'est une belle performance collective car nous avons pu absorber une enveloppe de près de 17 M€ supplémentaire qui nous a été allouée en fin de programme.
- FEADER : l'exécution est de 94%. Si quelques opérations ou actions n'ont pu être menées à leur terme et ont dû être soit déprogrammées soit non engagées, nous avons assuré au maximum la transition entre les deux PO pour toutes les actions de soutien aux acteurs agricoles et au développement des Hauts.
- Le FEP présente un taux de réalisation légèrement plus faible avec 93%, le secteur de la pêche ayant subi plus lourdement les conséquences de la crise et ayant connu des difficultés à monter des dossiers compatibles avec les règles de gestion dont nous n'avons pas la totale maîtrise. Nous avons donc dû subir un dégagement d'office relativement conséquent de 2,15 M € sur un programme doté initialement de 12,5 M€

A l'exception du volet régional du PO national FEP nous n'avons subi aucun dégagement d'office sur les autres programmes.

S'agissant de la gestion des programmes pour lesquels la préfecture est autorité de gestion, nous avons accueilli 2 missions de contrôle des autorités nationales (CICC), 2 missions communautaires (1 DG Emploi et 1 DG Régio) et tout récemment une mission de la Cour des Comptes européenne. Aucune irrégularité n'a été constatée lors de ces contrôles à l'exception du contrôle de la DG emploi en 2010 décelant un taux d'erreur de 0.06% bien en deçà de la norme de 2% tolérée par le règlement. J'ai reçu jeudi dernier le rapport provisoire de la Cour des Comptes Européenne, relatif à l'audit qu'elle a effectué au mois de mars sur le PO FEDER Réunion dans le cadre de la déclaration d'assurance relative à l'exercice 2015 . J'ai eu le plaisir de constater qu'aucune irrégularité n'a été relevée lors de ce contrôle qui portait sur une déclaration de dépenses de plus de 110 millions d'euros de FEDER.

En ce qui concerne les contrôles annuels d'opérations conduits sous l'égide de la CICC sur le FEDER et le FSE, le taux moyen d'irrégularité à ce jour est inférieur à 1%, soit un taux bien en dessous des 2% de taux d'erreur toléré par le règlement comme signalé précédemment. A noter, cependant, que compte tenu de la méthodologie nationale d'échantillonnage des opérations de contrôle annuel, nous avons subi les corrections forfaitaires visant l'ensemble des PO FEDER français. Cela a représenté pour 7,21 M d'€ de dépenses à retirer forfaitairement sur notre PO FEDER sans compter la correction qui devrait venir au titre du rapport annuel de contrôle 2015.

S'agissant du programme FEADER, plus de 1200 contrôles sur place ont été effectués au titre des mesures hors surface. Le taux moyen d'irrégularité s'élève à ce jour à 0,3%.

Sur le plan des réalisations permises par ces programmes, sans entrer dans une énumération exhaustive, je voudrais mettre l'accent sur quelques éléments clés :

- Au titre des interventions du FEDER, la réalisation d'infrastructures structurantes : la route des Tamarins et le démarrage de la NRL avec le TCSP ; l'extension et la modernisation du port et de l'aéroport, la fin du chantier de transfert des eaux de l'Est vers l'Ouest, l'équipement du territoire en stations d'épuration qui a permis de se mettre en conformité avec la directive communautaire, au total 15 stations d'épuration ont été créées ou rénovées, des infrastructures au service de la population réunionnaise dans le domaine de la santé (pôle sanitaire de l'Est, les infrastructures universitaires, d'éducation (collèges-lycées) et de formation professionnelle). Sur le plan économique 277 soutiens aux entreprises, 507 chambres d'hôtels créées, l'aménagement de 22 sites touristiques.
- Pour le FSE, je soulignerais la hausse générale du niveau de qualification de la population réunionnaise amplifiée par l'apport des fonds communautaires. L'accent a été mis sur le développement des formations adaptées aux secteurs en émergence et porteurs d'emplois, que ce soit dans les secteurs stratégiques ou en accompagnement des grands chantiers. Cette amélioration des compétences a permis une lutte plus efficace contre le chômage malgré une réalité démographique qui en limite l'impact direct. C'est ainsi que conformément à la stratégie proposée par le territoire, les actions en mobilité ont été fortement développées avec la Région et le Département, que ce soit pour favoriser un départ en formation ou pour l'accès à l'emploi. De même, des pistes d'amélioration du système éducatif et de formation ont été explorées pour offrir des perspectives nouvelles, notamment à notre jeunesse, en dotant notre territoire des outils nécessaires à une performance accrue des systèmes. Enfin, il s'agissait aussi dans le cadre de ce programme de participer à l'atténuation des phénomènes d'exclusion et de favoriser l'égalité en proposant une offre de parcours d'inclusion au plus grand nombre, et particulièrement aux plus vulnérables ou aux victimes de discriminations.
- Pour le FEADER, conformément aux orientations stratégiques, je soulignerais l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers à travers les investissements réalisés dans les exploitations agricoles, et également le développement de la forêt, des actions de formation et d'information, le soutien aux infrastructures et les aides dans le secteur agroalimentaire. Le programme a également permis de développer une agriculture respectueuse de l'environnement, tout en améliorant la qualité de la vie et la diversification dans les Hauts. A titre d'exemple, le FEADER a financé des aides à l'installation, à destination respectivement de 211 JA (jeunes agriculteurs) et 325 agriculteurs pour les prêts bonifiés, des améliorations foncières pour 2080 ha et, des aides à la plantation de près de 7 600 ha de canne au bénéfice de 4825 planteurs. Enfin dans le cadre de LEADER, la réhabilitation de 13 gîtes publics, le financement de 32 projets d'aménagements touristiques et le soutien à près de 200 entreprises dans les Hauts.
- En ce qui concerne le secteur de la pêche au travers de l'intervention du FEP, 240 opérations soutenues sur l'ensemble du programme dont 167 au profit direct des pêcheurs et aquaculteurs pour la modernisation des navires, l'installation des jeunes pêcheurs, la création/l'extension ou la modernisation des points de ventes ou de la transformation des produits. Par ailleurs un soutien important a été consacré à l'accompagnement et à la structuration de la filière au travers des programmes d'actions de l'ARDA, du CRPMEM et des campagnes de promotion et de communication des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Je m'arrête ici. Vous avez tous ces éléments dans les rapports transmis et le rapport de clôture en cours d'élaboration en fera un bilan exhaustif.

Je vais conclure mon intervention en évoquant le programme FSE 2014-2020 et le volet régional du programme national IEJ pour lesquels j'assume les responsabilités d'autorité de gestion.

En ce qui concerne le PO FSE, au 31 décembre 2015, ce sont 31 opérations qui ont été programmées pour une mobilisation de près de 8M€ de FSE. Mais ces indicateurs ne donnent qu'une image « tronquée » de la réalité. Il convient en effet de prendre en compte près de 50 opérations de l'exercice 2015 pour un montant de FSE de 74 M€ qui n'ont pu encore être programmées en raison de difficultés liées à des changements de procédures entre les deux programmations. Ces problèmes sont en cours de résolution. En réalité, au titre de l'exercice 2015, ce sont près de 80 M€ qui devraient être engagés.

Concernant le programme "Initiative pour l'Emploi des Jeunes", impulsé en 2014, ce programme soutient exclusivement et massivement les jeunes réunionnais qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni dans le système scolaire. L'objectif est de donner à ces jeunes toutes les chances de s'insérer sur le marché de l'emploi en renforçant leur employabilité par un accompagnement sur mesure et des expériences d'insertion. Ce programme a toute sa place au regard de la situation dégradée de l'emploi des jeunes réunionnais.

40 opérations sont programmées sur le volet délégué et en cours de réalisation pour un montant total de 76 M€ soit 110 % de l'enveloppe déléguée.

Je tiens pour conclure à remercier une nouvelle fois l'ensemble des services de la région, du département, de l'Etat, de l'AGILE, impliqués dans la mise en œuvre et la clôture des programmes. Je réitère également mes remerciements au Conseil Régional pour l'accompagnement des services de l'Etat dans le cadre de la clôture des programmes. Sans cet engagement collectif nous n'aurions pu obtenir un tel résultat pour La Réunion.

Je vous remercie de votre attention.



**COMITE NATIONAL DE SUIVI
DES PROGRAMMES
EUROPEENS**

**ANNEXE 3 :
Allocutions des co-présidents**

Comité National de Suivi plurifonds

Discours de M. MELCHIOR, Vice-président du Conseil Départemental

Monsieur le Préfet de la Réunion,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission européenne,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité National de Suivi des fonds européens,

Monsieur le Directeur de l'AGILE

Mesdames, messieurs,

Avant toute chose, je souhaite excuser Madame Nassimah Dindar, la Présidente du Conseil Départemental, qui, prise par d'autres obligations, n'a pu être des nôtres aujourd'hui.

Elle m'a demandé de vous transmettre ses cordiales salutations et souhaite plein de succès aux travaux de ce jour.

Sachez que je suis **très honoré d'être parmi vous à l'occasion de ce Comité National de Suivi des Programmes Opérationnels Européens (P.O.E) de 2016.**

Permettez-moi tout d'abord de vous saluer et particulièrement :

- Madame Lena ANDERSSON PENCH, Directrice générale à la DG REGIO,
- Monsieur Pierre DIRLEWANGER, Administrateur à la DG REGIO
- Monsieur Michel WOLF, notre rapporteur géographique pour le FEDER à la DG REGIO,
- Monsieur Egidio CANSIANI, Chef d'Unité France à la DG EMPLOI,
- Madame Gaétane MEDDENS, notre rapporteur géographique pour le FSE à la DG EMPLOI,
- Monsieur Marc BLONDIAU, notre rapporteur géographique pour le FEADER à la DG AGRI,
- Monsieur Olivier JUNOT, représentante de Madame la Ministre de l'Outremer,
- Mme Stéphanie MARDEGAN, représentant de Monsieur le Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture

Acteur de l'aménagement rural et porteur de la politique agricole de la Réunion depuis 2005, c'est en toute logique et avec beaucoup d'honneur que le Conseil Départemental, en concertation avec le partenariat, a décidé d'assumer la responsabilité d'Autorité de gestion du FEADER.

Ce Comité de Suivi s'inscrit dans la continuité de notre dernière rencontre du 07 octobre 2015 qui avait validé les critères de sélection : symbole du démarrage effectif du Programme de Développement Rural de la Réunion (PDRR).

Je saisis l'occasion pour remercier de vive voix la Commission pour les discussions constructives que nous avons menées et qui ont permis d'aboutir à la validation de notre PDR mais surtout de sa mise en œuvre opérationnelle.

Comme l'ont montré les travaux menés dans le cadre de la préparation de son programme de développement rural, **notre île souffre d'handicaps structurels** que chacun connaît :

- un territoire éloigné, exigu et contraint,
- une vitalité démographique qui reste soutenue au regard des autres régions françaises et de l'Europe,

- une économie, en constante croissance, mais avec des activités économiques fragiles
- un développement économique et social déséquilibré du territoire, avec des écarts entre la zone littorale et la zone des Hauts,
- et un taux de chômage de 30 % qui résiste aux politiques en faveur de l'emploi

Mais, La Réunion possède des atouts et des savoirs faire qu'elle a su valoriser au mieux :

- une agriculture dynamique, qui progresse en compétitivité **tout en conservant un modèle d'agriculture familiale,**
- une production agricole, historiquement cannière, qui a réussi **le défi de la diversification** et qui progresse en valeur et dont **l'ambition est de couvrir la totalité des besoins locaux,**
- un **patrimoine forestier et naturel remarquable,**

Mais beaucoup reste à faire

- Avec la forte pression démographique et urbaine, la préservation des espaces agricoles constitue un véritable enjeu pour le développement de l'agriculture, de même que la lutte contre l'érosion des sols,
- La précarité n'est pas seulement urbaine. Elle touche aussi les quartiers ruraux caractérisés :
 - par des populations vieillissantes à très faibles revenus,
 - par un manque d'emploi, notamment dans les Hauts, qui touche 37% de la population avec des taux de chômage supérieurs à 40% pour certaines communes,
 - par des niveaux de qualification globalement inférieurs à ceux recensés pour la population réunionnaise.
- La Réunion ne manque pas d'eau mais l'eau est inégalement répartie ; le transfert des eaux de l'est vers l'ouest de l'île a déjà permis d'augmenter les superficies irriguées. Toutefois, les travaux d'interconnexion et l'extension des aménagements hydro-agricoles doivent se poursuivre notamment dans l'Est et dans le Sud.
- La forêt réunionnaise possède une grande diversité et de nombreuses espèces endémiques qu'il convient de protéger contre les espèces envahissantes et les incendies, et de gérer de manière stratégique.
- La zone des Hauts possède une biodiversité et des paysages spectaculaires et exceptionnels, avec des pitons, des cirques et des remparts reconnus Patrimoine Mondial par l'UNESCO, qu'il convient de préserver en même temps que d'assurer son développement.

C'est la passerelle entre les atouts et les faiblesses, entre les opportunités et les menaces, pensée lors l'élaboration du nouveau PDR, qui doit être mise en œuvre opérationnellement.

L'octroi d'une **enveloppe de 385.5 millions d'euros** pour la période 2014-2020 pour le Programme de Développement Rural de la Réunion (PDRR), **en progression de 16 %** par rapport à la précédente programmation, montre que l'Union Européenne est sensible à notre situation spécifique, et qu'elle renouvelle son soutien pour accompagner la Réunion à relever les défis auxquels le monde agricole et rural est confronté.

Nous sommes conscients de notre responsabilité partagée avec les deux autres Autorités de Gestion que sont l'Etat pour le FSE et la Région pour le FEADER :

- pour tirer le meilleur des possibilités offertes par la nouvelle période de programmation, en cohérence avec les priorités de la Stratégie Europe 2020 et de l'accord de partenariat français ;

- pour nous assurer de la mobilisation efficace des investissements sur le terrain ;
- pour démontrer la bonne performance de notre gestion des fonds par des résultats concrets et visibles.

Mais également responsabilité partagée avec l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural, à travers les échanges qui se sont renforcés et consolidés pendant les travaux d'élaboration du notre PDRR et qui continue dans le cadre de l'élaboration des cadres d'intervention des différents dispositifs d'aide.

L'état d'avancement dans la mise en œuvre du PDRR, qui vous sera présenté au cours de ce comité, montre que depuis notre dernière rencontre, une cinquantaine de demandes d'aide ont été instruites **depuis novembre 2015** et sont soit conventionnées ou en cours.

Toutefois, de nombreux chantiers notamment l'instrumentalisation du logiciel comptable OSIRIS nous attendent afin d'avoir un PDRR **mis en œuvre de manière efficiente.**

Mesdames, Messieurs qui êtes présents,

Tous les acteurs locaux, nationaux, européens, qui se sont impliqués dans l'élaboration du programme de développement rural de la Réunion d'ici à 2020,

Je compte sur vous pour encore avancer.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi

Comité National de Suivi plurifonds

Discours de Mme COSTES, Vice-présidente de la Région Réunion

Monsieur le Préfet de La Réunion,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires
Madame la Présidente du Conseil Départemental, ou son représentant,
Madame la Directrice de la Coopération Régionale à la DG REGIO,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Commission Européenne,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Suivi,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, d'excuser l'absence du Président Didier ROBERT, retenu par d'autres obligations mais je sais qu'il a eu l'occasion, Madame la Directrice, de s'entretenir et d'échanger en bilatéral avec vous ce matin même.

C'est avec plaisir et un grand intérêt que je vous retrouve au sein de ce Comité de Suivi Plurifonds d'autant que celui ci revêt un caractère un peu particulier.

Nous vivons actuellement une période extrêmement riche, marquée par la concomitance de plusieurs processus européens, notamment la clôture à venir des programmes 2007-2013 et le démarrage de la nouvelle programmation 2014-2020 ;

Nous pouvons ainsi ensemble mesurer les différents temps qui rythment les générations de programmes depuis leur élaboration jusqu'à leur clôture. Nous pouvons témoigner des engagements pris, des résultats obtenus, des progrès accomplis, autant d'étapes essentielles pour marquer notre détermination à avancer sur le chemin d'une intégration réussie des RUP à l'Union Européenne.

Les programmes européens constituent pour notre région un facteur de croissance et d'emploi, ils constituent même l'ossature principale autour de laquelle les politiques publiques s'organisent.

Ils sont les premiers contributeurs au financement des investissements publics, notamment des grands chantiers, qui constituent une des priorités de la nouvelle mandature régionale. Et les résultats sont là.

En 2015, le taux de croissance à La Réunion est le triple de la moyenne nationale, avec une augmentation de l'emploi privé, stimulée notamment par les investissements de la NRL, projet soutenu par le FEDER au titre des deux programmes 2007-2013 et 2014-2020.

Plus globalement les projets retenus au titre des accords de Matignon 2, avec les aéroports et le Trans Eco Express ont permis d'améliorer la connectivité de notre île et de s'engager sur la voie d'un transport plus durable.

Une impulsion renforcée aussi en faveur de la mobilité des jeunes, grâce au FSE puis au relais de financement mis en place par l'IEJ en 2014 et 2015. Avec des résultats clairs : La mobilité et l'ouverture au monde améliorent singulièrement les perspectives de l'emploi de nos jeunes.

La nouvelle dynamique portée par notre collectivité depuis 2010 est ainsi largement soutenue par les programmes européens. C'est ainsi que 117 projets de recherche ont été soutenus, 277 entreprises ont été aidées pour créer ou moderniser leur potentiel de production principalement au titre du FEDER. Des investissements structurants dans le domaine agroalimentaire financés par le FEADER ont été également réalisés dont le nouvel abattoir et le pôle de transformation de l'Etang-Salée.

Plus de 500 chambres d'hôtels supplémentaires sont venues conforter notre offre d'hébergement ces dernières années et 22 sites ont fait l'objet d'aménagement pour valoriser nos atouts.

Plus globalement, je retiens que tous les acteurs, et en particulier la Région, ont su répondre au double défi que représentaient la gestion du solde des programmes de la génération précédente et celle du lancement effectif des nouveaux programmes dans un contexte de changement de gouvernance de ceux-ci.

C'est dans un esprit de partenariat que notre collectivité a ainsi accompagné l'État pour assurer le solde des programmes dont, vous aviez, Monsieur le Préfet, la responsabilité.

La Région a toujours respecté et souvent dépassé ces objectifs tant au niveau du FEDER que du FSE pour les projets qu'elle conduit, ou pour ceux dont elle a assuré l'instruction.

Nous sommes ainsi le premier co-financeur de ces programmes, avec environ 40 % des contreparties dites nationales.

Le programme de coopération territoriale 2007-2013 s'est également achevé.

Bénéficiant d'une enveloppe budgétaire en hausse de près de 700%, finançant principalement des programmes d'action d'autant plus complexes qu'ils font intervenir par nature plusieurs acteurs de pays différents, nous avons mené à bien les travaux finaux de solde avec un taux proche de 100 %.

Nous avons aussi veillé à maintenir une rigueur dans la gestion (comme en témoigne le taux d'erreur inférieur à 1%) et à consolider l'appui aux porteurs de projets.

De nouvelles orientations sur le plan de l'internationalisation de notre économie sont aussi venues conforter la stratégie globale de développement engagée depuis 2010 ,avec un objectif plus affirmé de soutien aux échanges économiques dans la zone, comme en témoigne par exemple l'ouverture d'une antenne à l'île Maurice.

Le Président de Région aura l'occasion, Madame la Directrice, de revenir sur ce point à l'occasion du Comité de Suivi Interreg qui se tiendra après-demain et d'exposer plus en détail les enjeux d'une coopération qui doit davantage se mettre au service de la croissance, de l'emploi, et des défis globaux que sont l'environnement, la recherche et l'innovation . Le soutien à l'investissement privé, l'intégration régionale ou l'accès aux marchés constituent incontestablement des leviers puissants pour assurer une croissance durable, équilibrée et partagée dans la zone.

Nous entendons, à ce titre, assumer pleinement les responsabilités qui nous incombent :

- dans notre rôle d'autorité de gestion du FEDER tout d'abord ;
- comme principal cofinanceur du programme unique et territorial FSE ;
- mais aussi pour apporter un appui à la collectivité départementale pour le FEADER;

- Et enfin en partageant la gestion du volet régional du FEAMP et de l'IEJ.

Au titre du programme FEDER 2014-2020, je ne souhaiterais retenir que quelques faits qui mesurent la dynamique enclenchée dès 2014 lors de l'élaboration du programme :

- objectif de 24 % de taux de programmation fin 2016 ;
- accréditation dès le 8 mars de l'Autorité de Gestion ;
- signature des premiers contrats ITI ;
- délai moyen de traitement des dossiers inférieur à la cible fixée.

L'année 2016 sera la première année pleine, de mise en œuvre du programme, avec des équipes totalement centrées sur cet objectif. C'est ainsi que le soutien du FEDER, projeté à hauteur de 270 Millions d'euros, contribuera de façon décisive à élever le niveau de confiance des entrepreneurs et à stabiliser les plans de financements des maîtres d'ouvrages publics.

De même, je ne peux qu'espérer que l'année 2016 nous permettra enfin de décliner un système de gestion simple, pleinement opérationnel pour les porteurs de projets sollicitant le FSE.

La Pêche et l'Aquaculture : Autres sujets sensibles, sur lequel il y a évidemment des attentes, mais aussi des inquiétudes compte tenu de la persistance d'incohérences dans la Politique Commune de la Pêche.

Parmi les obstacles qui nuisent à sa mise en œuvre, il y a le choix qui a été fait à partir de 2007 d'un programme national unique.

Cette évolution a été évidemment porteuse de rigidités et de cloisonnements.

La situation redouble de complexité du fait aussi que la DPMA et la DG MARE ne siègent plus, depuis près de 10 ans, au sein de l'enceinte de notre CNS .

Compte tenu du modèle d'organisation et de pilotage selon une trajectoire exclusivement descendante, le bilan ne pouvait évidemment n'être qu'en demi-teinte, avec des résultats contrastés, et mitigés.

Pour l'avenir, il nous faut collectivement resserrer notre partenariat pour défendre des spécificités maritimes majeures mais encore méconnues à Bruxelles, s'appuyer sur les initiatives du Parlement européen, pour relayer au mieux nos besoins et ainsi soutenir notre filière à la hauteur des enjeux.

La politique de la pêche constitue incontestablement une sorte d'archétype de nos difficultés, mais aussi de la marche à suivre, dans les chantiers qui sont devant nous pour les années à venir.

Des solutions durables, adaptées à notre territoire, et prenant d'ores et déjà en compte l'orientation vers plus de simplicité, me paraissent devoir être nos objectifs communs.

Et c'est aussi pourquoi, en tant qu'acteurs, nous devons être particulièrement vigilants sur la cohérence des politiques communautaires à notre égard, plus précisément entre les orientations inscrites au sein du Traité et la déclinaison effective des mesures spécifiques pour les RUP.

J'appelle à nouveau l'attention sur des sujets fondamentaux, et d'actualité, pour assurer un environnement stable pour nos entreprises :

- la nécessité absolue de modifier la réglementation inadaptée du RGEC pour les aides au fonctionnement dans les RUP, et en particulier dans les DOM ;
- l'adoption d'une solution pérenne pour la filière sucrière dans le cadre prochain de la fin des quotas sucriers.

Nous estimons enfin que l'arrêt récent de la Cour de justice de l'Union européenne sur l'article 349 du TFUE, en écho à l'arrêt Hansen de 1977 qui a jeté les bases d'une nouvelle politique européenne pour les DOM, constitue le point de départ pour une approche adaptée aux réalités de notre territoire, c'est à dire plus imaginative et plus souple.

C'est dans cette perspective que nous devons continuer à mobiliser les énergies localement, à construire cette vision partagée des actions à mener ensemble pour les prochaines années.

Je vous remercie pour votre attention.